Terres et seigneurs en Donziais
Grands fiefs voisins

Baronnie de Toucy

Le destin de la Puisaye fut scellé dès le début du XIème siècle, au sein de l'ensemble ecclésiastique et féodal que constituait l'évêché d'Auxerre, dont le prestige et la richesse étaient notamment issus des apports du grand Saint Germain. Sa famille - gallo-romaine - avait « régné» sur la contrée, et possédé de nombreuses « villae ». La tête de cet ensemble se trouvait donc à l'ensemble cathédral d'Auxerre, au palais épiscopal (aujourd'hui préfecture de l'Yonne).

Toucy fut la première capitale de la Puisaye, mais ne put, du fait des destructions et des partages, se maintenir à ce niveau. En haut de la ville, les tours et murailles qui englobent l'église St-Pierre sont les ultimes témoignages de ce passé brillant. En contrebas, le château des derniers seigneurs de Toucy – des financiers qui avaient investi dans cette grande « terre » pour le revenu et le titre de marquis qui lui était associé – atteste de sa mutation. [1]

La Puisaye à l'ouest de Toucy, qui constitua à partir du XVème siècle une seigneurie à part sous le nom de « Pays » ou « Terre de Puisaye », eut finalement pour centre Saint-Fargeau, où de grandes familles du royaume se succédèrent, avant que des *robins* ne s'en rendent acquéreurs *(voir l'article consacré à Saint-Fargeau).*

La baronnie de Toucy avait été créée par Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre, au début du XIème siècle, par inféodation d'une partie du territoire qu'il contrôlait.

Elle comprenait le territoire compris au sud de la rivière Ouanne et au nord du Loing, c'est-à-dire la Puisaye. L'évêque Hugues s'était réservé, au nord, un territoire formant une châtellenie qu'il n'inféoda pas.

Il donna Toucy en fief à un seigneur nommé Ithier de Narbonne, et cette famille conserva la baronnie jusqu'au XIIIème siècle. Les seigneurs de cette maison résidèrent toujours à Toucy, et sont connus sous ce nom. Leur héritière Jeanne apporta Toucy par mariage à la maison lorraine des comtes de Bar, en 1246.

La ville avait été prise et brûlée sous Ithier II au XIème siècle, mais c'est à la fin de la Guerre de Cent ans qu'elle connût ses pires avanies. Le cardinal Louis de Bar, baron de Toucy et seigneur de Puisaye, avait commis à sa garde un capitaine dévoué au dauphin Charles : Georges de La Trémouille. Les bourguignons, commandés par le Maréchal Villiers de l'Isle-Adam, avaient été repoussés une fois. Mais après la défaite royale de Cravant, une nouvelle troupe commandée par le maréchal de Chastellux et le duc de Suffolk prit Toucy en 1423. La ville fut complètement détruite, ainsi que ses châteaux et églises, et c'est une cité abandonnée que Jeanne d'Arc traversa en 1429. Toucy ne devait jamais s'en relever vraiment.

---

[1] Cf. not. : Antonin Lesire : « *Notes et documents pour servir à l'histoire de Toucy* » (in BSSHNY vol. 61 et 62, 1907-1908, rééditée par Le Livre d'Histoire, Paris, 2012)

A la mort du cardinal de Bar, sa nièce, marquise de Montferrat, hérita de Toucy et le revendit bientôt à Jean de Salazar, un capitaine d'origine basque au service du roi de France, gendre de La Trémouille. En 1450, Toucy fut revendu par ce dernier à Jacques Cœur, le grand argentier. Après sa disgrâce, l'un de ses accusateurs, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, acquit la baronnie. Mais il délaissa Toucy, en ruines, pour s'installer au château de St-Fargeau

A la mort de son fils Jean, l'unité féodale de la Puisaye fut rompue, et la baronnie divisée entre ses deux filles : la partie nord-est, avec Toucy et le titre baronnial, fut le lot d'Avoye, mariée à Aymar de Prie, un seigneur d'origine nivernaise ; et l'autre partie, avec St-Fargeau pour capitale, devint une châtellenie indépendante, qui échut à Antoinette, épouse de René d'Anjou, marquis de Mézières (en Brenne), issu d'un bâtard d'Anjou-Sicile *(voir article Saint-Fargeau).*

Toucy connut une période de stabilité sous les sires de Prie, qui y résidèrent effectivement jusqu'au XVIIème siècle et établirent un nouveau château en contrebas de la forteresse d'origine, dont on ne peut malheureusement plus voir de trace. En l'honneur d'Henri de Prie, tué au siège de Montauban, la baronnie fut érigée par Louis XIII en marquisat.

L'ultime héritière de cette lignée : Charlotte de la Motte-Houdancourt, duchesse de Ventadour, vendit Toucy au fameux banquier écossais Law, surintendant général des finances de Louis XV, en 1720. Mais ce dernier n'y résida pas et n'en jouis pas davantage, car sa déchéance était proche.

Ses adversaires s'emparèrent à vil prix de ses biens et le marquisat de Toucy passa alors au comte de Sampigny, puis à Jean Pâris, dit « Monmartel » – l'un des quatre frères Pâris, grands financiers du règne -. Le dernier marquis fut Jean-Vivant Micault de Courbeton, son petit-neveu, président à mortier au Parlement de Dijon, guillotiné sous la Terreur.

Un premier château paraît avoir été construit dès 980 à Toucy par l'évêque Herbert (demi-frère d'Hugues Capet), sans doute sur le site surélevé qu'on appelle toujours la « Motte » au sud immédiat de l'église, où ses successeurs et lui-même séjournèrent, et où s'installèrent les premiers barons qui dépendaient étroitement d'eux. Cette première construction en bois ne résista pas aux conflits féodaux et fut brulée vers 1050.

Un nouvel édifice fut alors élevé par l'évêque Humbaud vers 1100, sans doute plus solide. Il avait un donjon et une chapelle castrale, dont des restes subsistent à l'est de l'actuelle église St-Pierre, dont elle formait autrefois le chœur, sous le nom d'usage de « Chapelle des Seigneurs ».

Vers 1170, le baron Narjot II, appuyé par son cousin Guillaume, évêque d'Auxerre, entrepris la construction d'une forteresse de ce temps, qui se substitua à l'ancien château des évêques, en l'englobant dans une enceinte circulaire, dont certains éléments subsistent. Narjot promit d'ailleurs que ce château baronnial resterait à la disposition de l'évêque suzerain, le cas échéant. Il était semble-t-il doté d'une « grosse tour », nom qu'on donnait alors au donjon, sans doute cylindrique.

Ce système de défense se révéla efficace : il résista jusqu'à l'assaut bourguignon de 1423. Les tours et les murailles qui subsistent à Toucy en sont les restes visibles.

Au tout début du XVIème siècle, après une longue période de déshérence, Aymar de Prie, nouveau baron de Donzy, entreprit la construction d'un nouveau château, à l'est de la ville, au lieu-dit « la Motte Miton », à l'extérieur des anciennes murailles. Il fut bâti dans le goût des débuts de la Renaissance, avec un appareil défensif cependant, sur un plan carré, flanqué de quatre tours rondes, et demeura dans cet état jusqu'au début du XVIIIème siècle. Il n'en subsiste pas de trace visible car il fut rasé pour construire un nouveau château, celui qu'on voit aujourd'hui, qui utilisa sans doute ses fondations.

En 1751, Claude Nugues de Perratière, qui avait hérité du marquisat de Toucy voulut en effet se doter d'un édifice moderne. C'est le grand corps de logis qu'on voit toujours, bordé d'une terrasse plantée d'ormes du côté de la ville, sur le site de l'édifice précédent, et doté d'un grand parc à l'est.

La succession des barons puis marquis de Toucy

Le premier baron, désigné par l'évêque Hugues, fut donc Ithier de Narbonne, qui était un de ses proches, puisque la mère du comte-évêque, Adélaîs, est généralement considérée comme issue des vicomtes de Narbonne, Alberic ou Aubry, d'origine bourguignonne (Mâcon). On peut supposer qu'Ithier était le fils d'Aubry II, comte de Mâcon, et dans ce cas le neveu d'Hugues, mais on n'en a pas la certitude.

Plusieurs parmi les premiers barons de Toucy laissèrent la vie en Terre Sainte.

1/ Ithier de NARBONNE, premier baron de Toucy

2/ Ithier II de TOUCY (...-1060)

3/ Ithier III de TOUCY

4/ Narjot Ier de TOUCY + (...-1100 en Palestine)

Bon de Toucy, sgr de Puisaye et de Bazarnes

5/ Ithier IV de TOUCY + (...-1147 en Palestine)

Bon de Toucy, sgr de Puisaye, Bazarnes et Saint-Fargeau

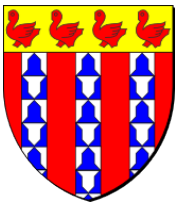

Toucy *: « De gueules, à trois pals de vair, au chef d'or chargé de 4 merlettes de gueules »*

X **Elizabeth de JOIGNY**, dame de Champlay *(fille de Renard, comte de Joigny…)*

4/ Narjot II de TOUCY + (1130-1192 à Acre)

Bon de Toucy, sgr de Bazarnes, St-Fargeau et Puisaye

X 1163 **Agnès de MONTREAL** *(fille d'Anséric, sénéchal de Bourgogne, et d'Helvis de Pleurs)*

5/ Ithier V de TOUCY + (...-1218 à Damiette)

Bon de Toucy

X **Béatrix de RION**, dame héritière de Rion, Gergy, Sassenay, Montaigu, Chagny et Givry, en Bourgogne (71), *(fille de Girard…)*

(X1 Alexandre de Bourgogne-Montaigu)

6/ Jean de TOUCY + (1207-1250 à Mansourah)

Bon de Toucy, sgr de Saint-Fargeau

X 1231 Emme de LAVAL *(fille de Guy VI, baron de Laval, et Havoise de Craon*)

X1 1215 Robert d'Alençon

X2 1218 Matthieu de Montmorency

7/ Jeanne de TOUCY (...-1317)

Dame de Toucy et de Saint-Fargeau, dernière de cette lignée. Son alliance avec le comte de Bar, fait de Toucy et de la Puisaye un fief secondaire pour cette famille alliée aux plus grandes de ce temps : Lorraine, Flandre, Angleterre, Bourgogne…

X **Thiébaut II de BAR (1221-1291)**, comte *(fils d'Henri et Philippa de Dreux)*

Comtes de Bar

8/ Erard de BAR (...-1335),

Bon de Toucy, sgr de Pierrepont et de St-Fargeau

X **Isabelle de LORRAINE**, dame de Gerbeviller *(fille de Thibaut II et d'Isabelle de Rumigny)*

9/ Thibaut, comte de BAR (1310-1353)

X **Marie de DAMPIERRE-FLANDRE** *(fille de Jean, cte de Namur, et de Marie d'Artois)*

10/ Henri III, comte de BAR (1259-1302)

X 1293 **Eléonore d'ANGLETERRE-PLANTAGENET** *(fille du roi Edouard Ier et d'Eleonor de Castille)*

11/ Edouard Ier, comte de BAR (1295-1336)

X 1310 à Montbard **Marie de BOURGOGNE** *(fille du duc Robert II et d'Agnès de France)*

12/ Henri IV, comte de BAR (1323-1344)

X 1340 **Yolande de DAMPIERRE-FLANDRE-CASSEL** *(fille de Robert et de Jeanne de Dreux-Bretagne)*

Unique héritière de Jeanne de Bretagne et de Robert de Flandre, sire de Cassel, Yolande de Flandre est née le 15 septembre 1326, dans le Perche, au château d'Alluye. Elle n'entre véritablement dans l'histoire des femmes de pouvoir qu'en 1344, lorsque, **veuve à dix-huit ans de son premier mari, le comte de Bar Henri IV**, elle devient, pour près de vingt ans, régente à la place de ses deux fils, Edouard et Robert.

Sa haute naissance et sa situation d'héritière de son père, apanagé en Flandre maritime, ont toutefois déjà fait d'elle l'objet d'enjeux importants: avant d'épouser le comte de Bar, Yolande a été promise à son cousin Louis de Male, futur comte de Flandre. En dépit du testament défavorable de son époux qui l'écarte officiellement du gouvernement du Barrois, la jeune comtesse met à profit des circonstances politiques propices, ainsi que le vide juridique créé par l'absence de règles précises dans la dévolution du bail des enfants mineurs, pour s'approprier ce bail et entamer, dans le comté de Bar, un gouvernement pratiquement ininterrompu de 1345 à 1360. Certes, diverses oppositions se présentent à elle rapidement -celle des cousins de ses fils, les sires de Pierrefort et de Pierrepont, puis celle de leur grand-tante, Jeanne de Warren-, mais Yolande parvient à en triompher en jouant des discordes internes au lignage de Bar, ainsi que de la

situation de double mouvance du Barrois, pour partie terre française, pour partie terre d'empire.

Ainsi dans la semaine avant Noël 1351, revenant de devers le Roi de France, Thibault de Bar et ses complices tentent de s'emparer de sa personne au pays de Champagne et lui prennent, bagages, équipages, harnois et chevaux, gens et domestiques et arrêtent Jean d'Aspremont, Humbert de Bulgnéville et Jehan de Billey qui étaient en sa compagnie.

Son remariage en 1353 avec un ennemi notoire de la couronne française, Philippe de Navarre-Longueville, le propre frère de Charles le Mauvais, menace cependant de changer la donne. Mais le nouvel époux, loin de se révéler le champion espéré par Yolande, ne tarde pas à décevoir ses ambitions politiques, et leur union évolue rapidement en séparation de corps, ce qui permet à la dame, en échappant au «bail» de ce second époux, de retrouver une totale liberté d'action. En 1363, elle n'est pas même présente au lit de mort de Philippe, faute grave assimilée à l'époque à l'adultère. Le règlement de la succession de Philippe de Navarre la place ensuite au cœur du jeu politique: pour pouvoir récupérer ses joyaux et obtenir son douaire sur les biens de Philippe, Yolande doit ainsi faire face au puissant clan navarrais et à Bertrand Du Guesclin, nouveau comte de Longueville par don royal (le comté de Longueville, jadis propriété de Philippe, lui avait été confisqué par Charles V pour trahison): le règlement patrimonial prend alors l'allure d'une affaire d'Etat.

La confrontation politique la plus grave a toutefois lieu quelques années plus tard, en 1371: pour avoir arrêté de son propre chef son ennemi mortel, Henri de Bar-Pierrefort, dans le périmètre du château de Vincennes, donc sous les fenêtres du roi, Yolande est arrêtée et emprisonnée au Temple pendant près de trois ans. Elle n'en sort qu'au prix d'une renonciation quasi-totale à son patrimoine, qui revient dès l'instant en toute propriété à son fils unique, gendre de Charles V. Le 20 octobre 1373, après le traité conclu pour sa délivrance, pour les frais qu'elle a eu, le Roi l'autorise à vendre 2 hôtels à Paris, l'hôtel de Cassel, et au faubourg Saint-Germain le "colombier". Pour Yolande de Flandre, l'épisode est à juste titre vécu comme une mise à la retraite prématurée, ce dont témoigne de façon exceptionnelle l'iconographie de ses sceaux: de l'ancienne à la nouvelle matrice la dame troque ostensiblement une mise de femme jeune, coquette et élégante, contre celle de la veuve retirée.

Le temps des luttes, pour autant, n'est pas achevé: dans ses dernières années, Yolande de Flandre trouve encore la force de se battre pour défendre l'autonomie de son apanage de Flandre maritime, la seigneurie de Cassel, contre les visées annexionnistes du nouveau comte de Flandre, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui emploie les méthodes les plus diverses pour tenter de réduire cette enclave du comté de Flandre. Sa mort en 1395 met donc fin à une existence tout entière consacrée à des luttes politiques.

Dame de haut lignage, Yolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel a longtemps souffert d'une historiographie embryonnaire et contradictoire qui donnait d'elle l'image réductrice d'une femme violente et autoritaire. L'exceptionnelle richesse des documents qui la concernent, de l'espace flamand aux marches lorraines, a toutefois permis récemment de réviser ce jugement caricatural: loin de la légende noire à laquelle elle a donné naissance, Yolande de Flandre apparaît désormais comme une femme de pouvoir audacieuse, dont l'autonomie d'action n'est bientôt plus compatible avec les progrès fulgurants de la souveraineté.

13/ Robert, premier duc de BAR (1344-1411)

Marquis du Pont, baron de Toucy, d'Alluye, de Brou, de Montmirail, d'Authon *et* de La Basoche, marquis de Pont-à-Mousson *(après 1354),* seigneur du Perche-Gouët, de Nogent-le-Rotrou, de Puisaye, de Cassel, de Bornem, de Rodes, de Munte, de Bottelaere, de Melle, de Bourbourg, de Warneton, de Dunkerque *et* de Gravelines.

X 1364 Bar-le-Duc, **Marie de VALOIS** *(fille du roi Jean II le Bon, et de Bonne de Luxembourg)*

D'où notamment :

- *Edouard III, duc (+ Azincourt)*
- *Jean, sgr de Puisaye (id)*
- ***Jeanne X Théodore Paléologue, Mis de Montferrat, d'ou Jean-Jacques, qui suivra***
- ***Louis, qui suit***

14/ Louis, Cardinal de BAR (+1431)

Héritier de sa famille et notamment de Toucy.

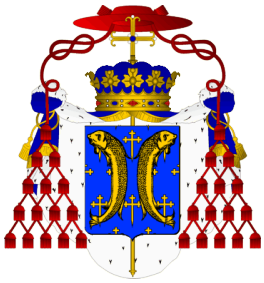

Louis Ier, cardinal-duc de Bar, né entre 1370 et 1375, mort le 26 juin 1430, était fils de Robert Ier, comte puis duc de Bar, et de Marie de France. Étant le cinquième fils, il fut destiné à une carrière ecclésiastique et fut : évêque de Poitiers de 1391 à 1395, cardinal en 1397 au titre de Sant'Agata dei Goti, évêque de Langres de 1397 à 1413, évêque de Châlons de 1413 à 1420, évêque administrateur de Verdun de 1419 à 1423 et de 1424 à 1430.

En France, il joua un rôle important à partir de l'assassinat du duc d'Orléans, en 1407. En 1409, il se rend au concile de Pise avec Guy de Roye, archevêque de Reims, et Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. À Volti, près de Gênes, une querelle entre les maréchaux de la ville et l'archevêque de Reims dégénère et tourne à l'émeute, Guy de Roye est massacré par la foule, et Louis de Bar manque de peu d'être tué. Arrivés à Pise, les cardinaux prononcent la déchéance de l'antipape Benoît XIII d'Avignon et du pape Grégoire XII de Rome et élisent Alexandre V, mettant fin au Grand Schisme d'Occident.

La mort de ses frères Édouard III, duc de Bar, et de Jean, seigneur de Puisaye, tués à Azincourt en défendant la France contre les Anglais, le 25 octobre 1415, fit tomber la succession de ces princes aux mains de Louis de Bar, le seul des fils de Robert Ier, duc de Bar et de Marie de France (1344-1404) qui survécut alors. Le cardinal de Bar dut défendre son héritage contre son beau-frère Adolphe Ier, duc

de Juliers et de Berg, qui considère que Louis, en tant que clerc, n'est pas apte à hériter du duché et le revendique. Louis réussit à vaincre Adolphe….

Il lègue la Bie de Toucy, Saint-Fargeau, Puisaye, au fils de sa sœur Jeanne, Mise de Montferrat.

15/ Jean-Jacques PALEOLOGUE, Mis de MONTFERRAT

(fils de Théodore, Marquis de Montferrat, descendant des empereurs de Constantinople et de l'héritière du Montferrat ; et de ***Jeanne de Bar, sœur de Louis****)*

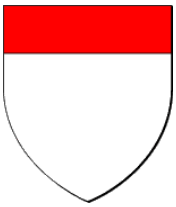

Montferrat *: « d'argent au chef de gueules »*

X 1393 **Jeanne de SAVOIE** *(fille d'Amédée VII et Bonne de Berry)*

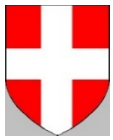

D'où notamment :

- *Jean III, mis de Montferrat, d'où post. fem.*
- *Guillaume VII, mis de Montferrat, d'où post.*

1431 Vente de la baronnie de Toucy à Jean de Salazar ou à sa femme

---

Jean [de] SALAZAR (1410 en Biscaye – 1479)

Seigneur de Saint-Just, de Marcilly, de Montaigu, de Laz, de Bouzonville, de Lonzac, de Conflans, de Fontaines *et* d'Issoudun, Capitaine de compagnie au service du Roi de France dès 1429, commandait 100 lances des ordonnances de Louis XI, lieutenant général contre les liégeois, conseiller et chambellan du Roi.

Tombeau à la cathédrale de Sens

« Ecartelé, aux 1 et 4, de gueules, à cinq étoiles à six rais d'or en sautoir ; aux 2 et 3, d'or, à cinq feuilles de panais de sable, également en sautoir »

On a dit de **Jean de Salazar** qu'il était « *gentilhomme à la cape trouée, léger d'argent non moins que de scrupules* ». Né vers 1410 en Biscaye, il aurait rejoint vers 1428, la bande d'écorcheurs de Rodrigue de Villandrando, « l'empereur des brigands ». Capitaine, il rejoint avec Dunois en octobre 1428 Orléans assiégée par les Anglais et participe à la défense de la ville avec Jeanne d'Arc. Il la suit dans toutes ses batailles, et fait partie de l'armée du roi qu'elle conduit au sacre à Reims. En 1430, il retrouve Villandrando et participe le 11 juin à la bataille d'Anthon. Par la suite, il participe au siège de Lagny, en février 1434 à celui de Mont-Saint-Vincent contre le duc de Bourgogne et enfin à la libération de Paris en avril 1436 dont les Anglais sont chassés.

Sans emploi, la bande de Villandrando s'établit en Languedoc où elle se livre au pillage. Charles VII envoie son fils le dauphin pour rétablir l'ordre mais Villandrando passe en Espagne appelé par le roi de Castille pour réprimer un soulèvement général. Villandrando resté en Espagne, Salazar ramène ses troupes en France et s'établit dans le Lauragais. En 1440, il se met au service de grands seigneurs révoltés comme Georges de La Trémoille, son futur beau-père lors de la Praguerie. Il brûle l'église de Massiac mais, acheté, rejoint les troupes royales.

En 1443, après le siège de l'Isle-Jourdain, et la défaite de Jean d'Armagnac battu par le dauphin il se met au service de ce dernier. La même année, il achète la seigneurie de Chaudes-Aigues à Jean duc de Bourbon qu'il revendra en 1450 à Charles Ier de Bourbon. En 1444, il accompagne le Dauphin chargé de mener hors du royaume les bandes de « routiers » vers la Suisse puis vers Bâle. Il est défait à Farnsburg, ce qui lui vaut une disgrâce. A la mort de Charles VII, Louis XI lui rend son commandement de la compagnie des Espagnols de 100 lances.

En juin 1463, il conquiert avec le sénéchal de Carcassonne le comté de Cerdagne

Pendant la guerre de la ligue du Bien public, en 1465, il est chargé de l'avant-garde de l'armée royale pour harceler l'ennemi et remonte la rive gauche de la Seine, puis participe le 16 juillet 1465 à la bataille de Montlhéry où il porte au secours Louis XI en danger. En 1468, il commande quatre cents lances et six mille archers, pour les Liégeois, qui se révoltent contre leur évêque. En 1472, il participe à la défense de Beauvais contre les troupes de Charles le Téméraire.

En 1477, il participe à la conquête de la Franche-Comté et est gouverneur de Gray. Il est grièvement brûlé dans la ville en flammes lors de sa reprise par les Bourguignons et ne parvient à s'échapper que de justesse Il meurt à Troyes, le 12 décembre 1479. Il fut inhumé dans l'église du Prieuré de Macheret à Saint-Just-Sauvage. Les restes de son tombeau sont conservés à cathédrale Sens.

Il fut capitaine d'une compagnie de cent lances, écuyer du roi, seigneur de Grandglise, Chaudes-Aigues, Saint-Just-Sauvage, Libourne, Mortagne, Laz, Lonzac et Issoudun.

Les points communs avec son chef Villandrando sont nombreux, comme lui il épousa la bâtarde d'une grande famille noble mais son passage au service du roi lui conféra une forme de respectabilité qui lui apporta les honneurs et dont tira avantage sa famille. Il fut surnommé « le Grand Capitaine ». Il a existé un autre Jean de Salazar, probablement un parent surnommé le petit Salazar.

Il fut marié trois fois. De sa première femme dont le nom est inconnu il eut un fils Louis de Salazar dit de Montaigne, de Marguerite de la Trémoille il eut plusieurs enfants dont Hector, seigneur de Saint-Just ; Galéas seigneur du Mex et de Laas (Loiret), (1497-1516); Lancelot, seigneur de Marcilly et **Tristan de Salazar, archevêque de Sens** (1470-1519) qui fit élever une chapelle dans la cathédrale à la mémoire de ses parents. Il se maria enfin avec Marie de Braque dont il eut Charles de Salazar, seigneur de Lonzac. Il mourut à Troyes des suites des blessures reçues au siège de Gray.

Tristan de Salazar aurait introduit en France les chapeaux figurant sur les armoiries des prélats, apparus dès 1400 en Espagne

Tristan son fils fut caché pendant son enfance au lieu-dit "La Grande Maison", sur la commune de Thorailles (Loiret).

Prieur commendataire de Macheret (Ordre de Grandmont) à Saint-Just-Sauvage, il est nommé le 25 juin 1473 évêque de Meaux. Le 26 septembre 1474 (à 1519), il est nommé à l'archevêché de Sens en remplacement de Louis de Melun (1432-1474), bien que le neveu de ce dernier ait été nommé par le chapitre. Louis XI le fit nommer pour remercier son père de l'avoir sauvé à la bataille de Montlhéry.

En 1475, il préside l'assemblée du clergé de France à Orléans réunie par Louis XI pour décider d'une guerre sainte contre les Turcs, sur la convocation d'un concile général et le rétablissement de la Pragmatique Sanction de Bourges. En août 1485, il convoque un concile provincial à Sens et confirme les règlements faits en 1460 par Louis de Melun. Il est envoyé une première fois en Angleterre auprès d'Henri VII en février 1489 pour le compte de Charles VIII. Henri VII, soupçonneux de sa noblesse, se confie à l'ambassadeur de manière

exceptionnelle. Le 25 juin 1490, il est envoyé pour une seconde ambassade en Angleterre, cette fois-ci de manière probablement résidante, obtenant congé un an plus tard, le 1er juin 1491. En 1492, il est en conflit avec le chapitre des chanoines de Notre-Dame de Paris qui lui interdisait d'officier dans la cathédrale. Toujours la même année, il fait "reconstruire les murailles" de Saint-Julien-du-Sault, "détruites pendant les périodes des guerres", qui dépendait de la baronnie des évêques de Sens.

En 1498, il est un des commissaires nommés pour le divorce de Louis XII et de Jeanne de France. Le 13 février 1499 sont émises à Blois des lettres de créance pour une ambassade en Suisse. Maximilien est en guerre et Louis XII y voit une opportunité d'alliance avec les Suisses. Tristan de Salazar s'y rend avec Rigault d'Oreilles, gouverneur de Chartres, et le bailli de Dijon. Ils concluront le premier traité d'alliance avec les Suisses. Le 13 mai 1502, il est nommé au Grand Conseil.

En 1507, il accompagne Louis XII en Italie et combat avec courage contre les Gênois. En novembre 1511, il participe au concile de Pise, convoqué par Louis XII pour destituer le pape Jules II. En 1514, il préside aux obsèques d'Anne de Bretagne à Saint-Denis puis à celles de Louis XII l'année suivante.

En 1479, il commande au Florentin Francesco Florio une copie du Décret de Gratien conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. Commencé le 9 juillet 1479, le manuscrit est terminé le 12 mars 1481. L'archevêque de Sens en est si satisfait qu'il le fait orner de trente-huit miniatures et d'une reliure digne de lui. Il a également offert au prieuré de Macheret un antiphonaire aujourd'hui conservé à la BNF.

De 1475 à 1519, il fait construire l'actuel Hôtel de Sens, résidence parisienne des archevêques de Sens dont dépendait alors Paris. En 1502, il enrichit la Cathédrale Saint-Étienne de Sens en offrant les vitraux du Jugement dernier et de la légende de Saint-Étienne. Vers 1510, il y fait ériger une chapelle à la mémoire de ses parents,

Il rapporte de sa campagne avec Louis XII contre Gênes un pied de Saint-Étienne dont il fait don à la cathédrale.

Il rechercha de nombreux bénéfices ecclésiastiques et les chroniqueurs de l'époque le décrivent comme un homme ambitieux, brutal et avare. L'un d'eux écrivit même à son sujet : «*un cœur ouvert au démon et fermé à toutes vertus*».

Il fut Abbé commendataire de l'ordre des bénédictins où il fut remplacé par Jean de Salazar, son neveu fils de son frère Galéas. Jean de Salazar fut aussi archidiacre de Sens, abbé de Saint-Rémy de Sens et prieur de Fontaine-en-Bocage.

Il meurt à l'Hôtel de Sens à l'âge de 87 ans, et fut inhumé dans la nef de la cathédrale de Sens.

Jean de SALAZAR

X1 1441 à Sully-sur-Loire, **Marguerite de LA TREMOUILLE** *(fille naturelle de Georges de La Trémoïlle, comte de Guines, de Boulogne et d'Auvergne, vicomte de Thouars, seigneur de Mareuil, de La Trémoïlle, de Sully, de Jonvelle et de Craon, Pair laïc au sacre de Charles VII, Grand Chambellan de France, souverain maître réformateur général des eaux et forêts, 1er ministre (1427), surintendant des finances, chef du conseil d'état, Capitaine de Toucy et St-Fargeau)*

X2 **Marie BRAQUE** (*fille de Pierre, sgr d'Escrennes et de Laas, et de Jeanne Le Mire*), d'où post.

1450 – Vente de Toucy à Jacques Cœur

Jacques CŒUR (v. 1400 à Bourges – 1456 Mer Egée)

Bon de Toucy, Sgr de Saint-Fargeau, Bon de Perreuse (1450), et seigneur de bien d'autres lieux notamment en Berry, Maître des Monnaies, Argentier de Charles VII (*fils de Pierre et Marie Lambert*)

X Macée de LEODEPART

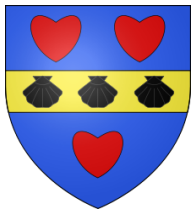

Ses biens furent liquidés dès 1454, et Toucy-St-Fargeau attribué à Antoine de Chabannes.

1/ Antoine de CHABANNES (1408-1488 + Dammartin en Goele)

Cte de Dammartin, sgr de Saint-Fargeau, Toucy et Courtenay, Gd-Pannetier de France, Grand-Maître de France, Gouverneur de Paris, Prisonnier à la Bastille *(fils de Robert, sgr de Charlus-le-Pailloux, et Alix de Bort)*

Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, est né en 1408 à Saint-Exupéry-les-Roches et mort le 25 décembre 1488. Il est le fils cadet de Robert de Chabannes, seigneur de Charlus-le-Pailloux et de Hélis de Bort, frère cadet de Jacques Ier de Chabannes de La Palice et de Hugues II de Chabannes (héritier universel de son père, capitaine d'une compagnie de gendarmes, mort sans postérité à la bataille de Cravant en 1423), ainsi que de Jean de Chabannes, tué en Italie en 1524, seigneur de Vandenesse dans la Nièvre.

Il est le page du vicomte de Ventadour. Il combat pour la première fois à la bataille de Cravant le 30 juillet 1423. Il est capturé à la bataille de Verneuil le 17 août 1424 ; libéré, il devint le page d'Étienne de Vignolles, puis de Charles Ier de Bourbon. En 1428, lorsque débute le siège d'Orléans il est à nouveau capturé par l'ennemi. Après sa libération il se distingue au siège d'Orléans en 1428, comme compagnon de Jeanne d'Arc. Il est présent sur de nombreux champs de bataille : Jargeau, Patay, Compiègne, Précy-sur-Oise.

Antoine de Chabannes quitte bientôt l'armée régulière pour s'enrôler dans une bande de routiers sans foi ni loi, connus sous le nom d'Écorcheurs, dont il devient l'un des chefs. Rapines et pillages sont le lot ordinaire de ces hommes redoutés dans les campagnes, qui ravagent la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine. Son mariage avec Marguerite de Nanteuil, comtesse de Dammartin, l'incite à quitter les routiers en 1439.

Il s'attache alors à Charles VII, qui lui donne la charge de grand maître de France : il lui rendra, quelques années après, un important service en lui révélant la Praguerie, conspiration du dauphin, futur Louis XI.

Il participe au procès de Jacques Cœur, et bénéficie largement du dépeçage de ses biens, se voyant octroyer en fief une bonne partie de la Puisaye, et le château de Saint-Fargeau.

L'accession au pouvoir de Louis XI, en 1461, provoque les premiers accrocs à la carrière d'Antoine de Chabannes. Le roi est rancunier et d'excellente mémoire. De procès en procès, Antoine voit ses biens confisqués et lui-même proscrit à Rhodes; pas pour longtemps car, bénéficiant de complicités, il s'évade et rejoint prestement son ancien domaine dont il expulse le vrai propriétaire, Geoffroy, fils de Jacques Cœur. Il rejoint ensuite les Ligueurs hostiles au monarque, convaincu que la rigueur royale ne va pas s'atténuer de sitôt. Mais c'est mal connaître le tacticien madré qu'est Louis XI, qui conclut avec les Ligueurs le traité de Conflans, le 5 octobre 1465. Antoine de Chabannes est nommé, en 1467, Grand maître de France et recouvre ses biens. De plus, le roi le nomme l'un de premiers chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, par ses lettres patentes, le 1er août 1469.

La paix est enfin signée entre les deux hommes : l'un se met à servir avec zèle son ancien ennemi, et l'autre récompense le féal à l'aune des services rendus. En 1472, il combat lors du siège de Beauvais contre Charles le Téméraire. Il faut la vieillesse du roi et sa méfiance exacerbée pour valoir à Chabannes une nouvelle disgrâce, vite annulée par l'arrivée au pouvoir de Charles VIII. Il est nommé gouverneur de Paris en 1485. Il meurt le 25 décembre 1488.

X 1439 **Marguerite de NANTEUIL**, ctesse de Dammartin *(fille de Renaud et Marie de Fayel)*

2/ Jean de CHABANNES (1462-1503)

Bon de Toucy, Sgr de St-Fargeau et Puisaye, Cte de Dammartin, Mal de France

Gisant de Jean de Chabannes (Ch. de Bourdeilles)

Le texte de ***L'histoire des comtes de Dammartin*** n'était connu jusque récemment qu'à travers une **unique copie anonyme réalisée entre 1504 et 1511 pour la seconde fille de Jean de Chabannes, Avoye**. Cette copie est conservée à la Bibliothèque nationale de France (fr. 4692). Le manuscrit acquis par la bibliothèque d'Angers est l'exemplaire original de présentation de ce roman. Il s'ouvre sur un prologue absent de la copie de la Bibliothèque nationale de France, où l'auteur révèle son nom, Nicolas de Houssemaine.

Le premier possesseur de ce livre est Jean de Chabannes, comte de Dammartin. Il est peint sur la page de dédicace, trônant sur une grande chaire, au milieu des siens. Malgré ses deux mariages avec des femmes de sang royal, son parcours fait pâle figure à côté de la carrière prestigieuse de son père, Antoine de Chabannes, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, chef des Ecorcheurs, et l'un des plus grands capitaines et grands officiers des rois Charles VII et Louis XI.

X1 Marguerite d'ANJOU

X2 **Suzanne de BOURBON** *(fille de Louis, Cte de Roussillon, Amiral de France et de Jeanne de Valois, dame de Mirebeau)*

D'où :

- ***Avoye, qui suit***
- ***Antoinette, dame de St-Fargeau et Puisaye (voir l'article consacré à Saint-Fargeau)***

3/ Avoye de CHABANNES, baronne héritière de Toucy

X Aymon Ier de PRIE (…-1510) *(fils de Louis et Jeanne de Salazar, elle-même fille de Jean et Marie de La Trémouille, cf. supra),* sp

Bon de Toucy, par all., sgr de Montpoupon et La Motte-Miton (Toucy), de Prie, Lésigné, Thesmillon**,** Grand-Maître des Arbalétriers de France (1523), Gouverneur d'Auxerre et de Pont-St-Esprit.

(X1 à Jeanne de BEAUVAU), d'où deux fils , sp

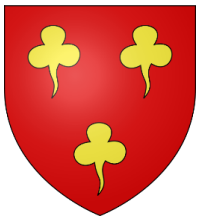

En Nivernais *: « de gueules à trois tiercefeuilles d'or, posées 2 et 1 »*

X2 Jacques de LA TREMOUILLE

X3 Jacques de BRISAY

La baronnie de Toucy, passe à son neveu :

4/ Edmé de PRIE (…-1576) *(fils d'Aimar et de Claudine de La Baume)*

Bon de Toucy, sgr de Montpoupon, Lézillé, Thesmillon, La Grange-Fosse-Gillet, Guidon de la Cie de 50 hommes d'armes des Ordonnaces du Roi, Gentilhomme de la Chambre en 1562, Gouverneur d'Auxerre, Lieutenant général en Touraine et Vendômois.

X 1538 **Charlotte de ROCHEFORT** *(fille de Jean, sgr de Pleuvault, et de Marie Chambellan)*

5/ René de PRIE (…-1600)

Sgr de Prie, Montpoupon, Bon de Toucy, sgr de Lézillé et Thesmillon ***(ou Test-Milon, voir article correspondant)***, H. d'armes du Cte de Villars, Ecuyer d'écurie du roi Charles IX

X 1559 **Jossine de SELLES,** d'une famille normande *(fille d'Antoine, sgr de Beuzeville, et de Madeleine de Ravenel)*

6/ Aymar II de PRIE (...-1649)

Mis de Toucy *(Toucy érigé en Misat, en reconnaissance de la mort de son fils **Henri** au siège de Montauban),* bon de Monpoupon, sgr de Thesmillon, capitaine de 100 hommes d'armes, député au Etats-généraux de 1614 par la noblesse du Baillage d'Auxerre, se trouve par son mariage transplanté en Normandie.

X 1593 **Louise de HAUTEMER**, dame de Fervacques *(fille de Guillaume et Renée Levesque)*

7/ Louis de PRIE (1600-1657)

Mis de Toucy, bon de Montpoupon, sgr de Fervacques et de la Motte

X **Françoise de SAINT-GELAIS**, Dame d'honneur d'Anne d'Autriche de 1640 à 1651 (*fille de Artus, mis de Lansac et Françoise de Souvré)*

8/ Louise de PRIE (1624-1709)

Mise héritière de Toucy, **Gouvernante des Enfants de France** (enfants et petits-enfants de Louis XIV) de 1664 à 1703

Mme de Motteville la décrit ainsi : « *...La maréchale de la Motte, honnête femme et de bonne maison, fut mise gouvernante de monseigneur le Dauphin. Ce ne fut nullement pour ses éminentes qualités, car à dire le vrai, elles étaient médiocres en toutes choses. Elle était la petite fille de Mme de Lansac, qui l'avait été du roi. C'était un grand titre, mais il n'aurait pas été suffisant pour l'appeler à cette dignité si elle*

n'avait été dans l'alliance de Mr le Tellier, comme proche parente de l'héritière de Souvré, qu'il avait depuis peu fait épouser à son fils, le marquis de Louvois… »

X 1650 à St-Bris-le-Vineux**, Philippe de LA MOTTE-HOUDANCOURT** (1605-1657), sgr d'Houdancourt, duc de Cardona, Maréchal de France, Vice-roi de Catalogne, commandant en Espagne.

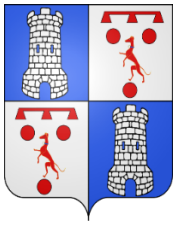

Philippe de la Mothe-Houdancourt est l'un des 12 enfants de Philippe (1558-1652), seigneur de La Mothe-Houdancourt, de Sacy et de Rucoin, et de sa troisième épouse (14/02/1594), Louise Charles, fille d'Antoine, seigneur du Plessis-Picquet. Il est le demi-frère du marquis d'Houdancourt et le frère des évêques de Mende, de Saint-Flour et de Rennes.

Il sert en 1622 parmi les chevau-légers du duc de Mayenne, aux sièges de Nègrepelisse, de Saint-Antonin, de Sommières, de Lunel, et de Montpellier contre les Protestants. Le 15 septembre 1626, il se trouve au combat naval où le duc Henri II de Montmorency bat les Rochellois et à la défaite des Anglais dans l'Île de Ré, le 8 novembre 1627.

En 1629, il assiste aux sièges de Soyon, de Pamiers, de Réalmont, de Saint-Sever, de Castelnau, et de Privas. Il concourt à l'attaque de Pignerol en 1630, de Brigneras, du pont de Carignan, où il est blessé le 6 août et se trouve à l'affaire de Castelnaudary le 1er septembre 1632. Il obtient la même année le gouvernement de Bellegarde.

9/ Charlotte de LA MOTTE-HOUDANCOURT, Mise de Toucy (1642-1744 au château de Glatigny)

X 1671 **Louis-Charles de LEVIS, duc de Ventadour (1647-1717**), Gouverneur du Limousin *(fils de Charles et Marie de La Guiche*)

1720 - Vente de Toucy au financier Law

John LAW of LAURISTON (1671 à Edimbourg – 1729 à Venise)

Marquis d'Effiat, seigneur de Thuret, marquis de Charleval et de **Toucy**, comte de Tancarville, seigneur d'Orcher, seigneur de Roissy-en-Brie, Membre de l'Académie royale des Sciences, Fondateur de la Compagnie des Indes (1719) ; Surintendant ou Contrôleur général des finances *(fils de William Law, de Lauriston à Edimbourg, et de Jean Campbell of Shanstowne)*

X **Catherine KNOLLYS** *(fille du comte de Banbury)*

1722 - Revente de Toucy au comte de Sampigny

1/ Louis-Ignace de REHEZ, comte de SAMPIGNY (1671 St-Mihiel – 1742 Effiat)

Cte de Sampigny, Mis d'Effiat et de Toucy par acquisition, sgr d'Issoncourt (*fils de Jean-Louis et Marie-Catherine Hallot*) conseiller d'Etat.

> Conseiller au Parlement de Metz en 1699, garde des sceaux et surintendant du prince de Vaudemont, conseiller d'Etat du duc Léopold de Lorraine, gouverneur des ville et principauté de Commercy par brevet du 3 mai 1716, et grand-bailli de

Falkenstein. Il obtint l'érection en comté de la terre et seigneurie de Sampigny par lettres patentes du 13 juillet 1712, avec titre transmissible tant dans la ligne masculine que féminine. Il fut naturalisé français sous le nom de Sampigny par lettre du roi Louis XV données à Versailles le 2 mai 1723, et maintenu dans sa noblesse et dans son titre. Il acquit du duc d'Orléans, par retrait féodal la terre d'Effiat, en Auvergne le 16 mars 1728 et acheta une charge de secrétaire du Roi, maison couronne de France et de ses finances qu'il exerçait lorsqu'il mourut au château d'Effiat.

Achète le marquisat de Toucy pour 100.000 L (arrêt du CE de mars 1722), somme à laquelle s'ajoutaient 24.000 L versées à l'évêque d'Auxerre, au titre du droit de quint et de requint.

En Lorraine *: « de gueules au sautoir d'argent »*

Château de Sampigny*, dit « d'Henriette de Lorraine » (à Sampigny, Meuse) construit en 1668 pour Pierre Vernaison, receveur des consignations de Riom. En 1732, par mariage le château devient la propriété du comte Gabriel-François de Sampigny d'Issoncourt, marquis d'Effiat.*

X **Henriette-Claire ORYOT de JUBAINVILLE** *(fille de Charles et Jeanne-Marie Millet)*

D'où notamment :

- *Gabriel-François, mestre de camp de cavalerie*
- ***François-Charles, qui suit***
- *Ignace-Hyacinte*

2/ François-Charles de SAMPIGNY

Mis de Toucy, capitaine au régiment de Mouchy ; reçut le marquisat de Toucy de son père en 1727, et dut dédommager ses deux frères, mais cette donation fut résiliée en 1729 et Toucy revendu.

X 1733 **Marie-Louise d'ASSIGNY** *(fille de Louis-Achille, mis de Moulins et de Charlotte-Marguerite de Vilcocq)*, d'où post.

1729 – revente du marquisat de Toucy (et d'autres terres) à Jean Paris

---

1/Jean PARIS de MONTMARTEL (1690-1766)

Seigneur de Montmartel, Marquis de Brunoy, de Toucy, Comte de Sampigny, de Chateaumeillant, Baron de Bernicourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc Léopold, Sous Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux Légers de sa garde *(fils de Jean, aubergiste à Moirans, en Dauphiné, et de Justine Tremonay la Montagne)*

Achète le Misat de Toucy en avril 1729 moyennant 152.000 L.

Portrait par Quentin la Tour

***Armes** : « d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée et tigée de sinople ».*

Les **frères Pâris** sont des financiers des XVIIe et XVIIIe siècles, fils d'un aubergiste de Moirans dans le Dauphiné.

- Antoine Pâris dit « Le Grand Pâris », Comte de Sampigny et baron de Dagonville (1668-1733) ;

- Claude Pâris dit « La Montagne » du nom de l'auberge paternelle, Seigneur de Moirans, Serpaize et autres lieux (1670-1745) ;
- Joseph Pâris dit « Duverney », Seigneur de Plaisance et du Verney (1684-1770) ;
- **Marthe X Joseph Nugues de Perratière**
- **Jean Pâris**

Leur père est Jean Pâris, fils de Jonas, maire perpétuel de Moirans, anobli vers 1658 pour faits de guerre. Leur mère est Justine Trenonay, ou Justine Trenonay-La Montagne.

Leur sœur Marthe, née en 1673, épousera Joseph Nugues de Perratière, receveur des tailles à Grenoble, qui faisait partie du réseau d'accointances de la famille. Son fils Claude rachètera Toucy à ses co-héritiers.

X 1746 **Marie Armande de BETHUNE** *(fille de Louis, cte de Béthune, issu des sires de Rosny et des anciens comtes de Béthune ; et de Marie-Thérèse Pollet de la Combe de la Pocatière)*

2/ Armand PARIS de MONTMARTEL

Dit « le Fou » (1748-1781), Mis de Brunoy, Cte de Chateaumeillant

Statue portrait par Pigalle

X 1767 **Françoise Emilie de PERUSSE des CARS** *(fille de François Marie, cte des Cars, et de Marie-Emilie de Fitz-James), sp*

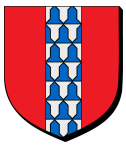

Fils de Jean Pâris de Monmartel, ce personnage un peu bizarre, suivant certains historiens, aurait passé la seconde partie de sa vie à tenter de se venger de quelques courtisans pour quelques moqueries blessantes sur son titre de marquis tout neuf, alors que son grand-père avait été un simple aubergiste. Ces

moqueries ne firent sans doute que déclencher des dispositions naturelles à fréquenter les gens du peuple et braver la noblesse.

Il avait le goût des fêtes religieuses. Son père avait déjà bien doté l'église de Brunoy. Il continua à un degré de munificence si haut que ses proches s'inquiétèrent pour la fortune familiale : il donna à l'église de Brunoy des vêtements sacerdotaux très riches, brodés d'or, des bijoux, des pierres précieuses. C'est lui qui fit placer les précieuses boiseries et l'admirable chaire à prêcher qui font de St Médard un monument historique.

Il patronne des « Fête Dieu » ridiculement dispendieuses à grand renfort de membres de l'église « loués » pour la circonstance, à grand renfort de fleurs innombrables, de personnel servant. Les processions étaient interminables, les services religieux trop longs et les banquets où chacun était invité se terminaient en beuveries éperdues, disputes, batailles : un vrai scandale ! D'après Gozlan, il n'épargna pas même sa mère à qui il décrivit la cérémonie de l'enterrement qu'il lui ferait lorsqu'elle serait décédée. Il se maria mais se sépara très vite de sa femme. Il s'entoura à Brunoy d'une quantité de gens du pays qu'il invitait en son château, à sa table, les traitant en égaux. Les banquets se terminaient en beuveries interminables. Lorsqu'Armand était ivre, on lui faisait signer des donations à ses familiers (Favereau, Maréchal), donations qu'il ne reniait pas le lendemain lorsqu'il avait repris ses esprits. Il avait même anobli quelques-uns de ses compères pour ridiculiser « l'esprit de noblesse » qui régnait à la cour.

Tout a une fin. La famille désespérée de voir ce personnage dilapider la fortune dont il avait hérité, fit « interdire » officiellement le pauvre marquis. Il obtint un arrêt qui contredit l'interdiction. Il voyage vers ses différents domaines : Châteaumeillant, Varize en Beauce, Villers. Armand est définitivement et judiciairement interdit ; il est assigné à résidence au château de Villers. Il y meurt en 1781 de la variole. Sans postérité.

Il laissait quatre héritiers :

- Armand, marquis de Béthune, son oncle maternel,
- **Catherine Nugues, sa cousine germaine,**
- François Nugues, son cousin germain,
- Antoine Pâris, son cousin issu de germain.

1751 – rachat des parts du marquisat de Toucy par Claude Nugues, son neveu

---

2bis/ Claude NUGUES de PERRATIERE, Mis de Toucy *(1751-1762)*

Receveur des tailles à Grenoble, Receveur général des finances de Rouen *(fils de Joseph Nugues et **Marthe Pâris, sœur des frères Pâris)***

« Achète » Toucy de Jean Pâris en 1751 pour 140.000 L. et le léguera en 1762 à sa soeur

2ter/ Catherine NUGUES, sa sœur, Mise héritière de Toucy

X **Vivant MICAULT de COURBETON (1781)**, commissaire général des Poudres *(fils de Vivant)*

En Bourgogne et en Flandre *: « D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chats assis d'argent, ceux du chef affrontés*

D'où :

- ***Joseph, qui suit***
- ***Jean-Vivant, qui suivra***

3/ Joseph MICAULT d'HARVELAY (1723-1786)

Sgr d'Harvelay, Financier, Garde du Trésor, Mis de Toucy, sgr de Chessy-en-Brie, Chalifert, Jublimes, Varennes-sur-Marne, baron de la Mothe….

X 1 **Anne-Rose NETTINE** *(fille de Mathias, d'une riche famille de banquier hollandais)*, sp

A.R. Nettine, mise de Toucy (par Mme Vigée-Lebrun, 1780)

(X2 avec le ministre Calonne)

X2 Joséphine Anne MARQUET, sp

3bis/ Jean-Vivant MICAULT de COURBETON (1725-1794 guillotiné à Dijon)

Sgr de Montigny, Meilly-sur-Rouvres, Saligny, Liernolles, Maconge, Barbirey-sur-Ouche, Santenay, Pommard et autres lieux, **dernier marquis de Toucy ;** Commissaire général des poudres et salpêtres, secrétaire du roi en la Grande Chancellerie, conseiller puis président au parlement de Dijon.

X **Marie-Françoise TRUDAINE (1746-1803)**

D'où :

- *Jean-Vivant, conseiller au Parlement de Bourgogne, guillotiné en 1794, sa*
- ***Marie-Louise*** *X Charles-Louis Trudaine de Montigny, son cousin*

_____